

Dr Gilbert Tsolenyanou, le nouveau patron !

P.7

Editorial

L'ogre face aux nains

P.3

Législatives du 20 décembre 2018 Moyen-Mono gonflée à bloc derrière UNIR

P.4



Gal Félix Kadangha,
Chef d'Etat-Major
des Armées

D'après le ministre Yark Damehame, le CEMA était sorti le jour-là pour vérifier l'efficacité du dispositif sécuritaire sur le terrain...

...Conventionnellement, le maintien de l'ordre s'attache à limiter les blessures infligées aux délinquants et à ne pas causer de mort. Cela implique donc : l'utilisation d'armes non-mortelles.

Comment donc en est-on arrivé là?

Au rapport, mon Général !

P.5

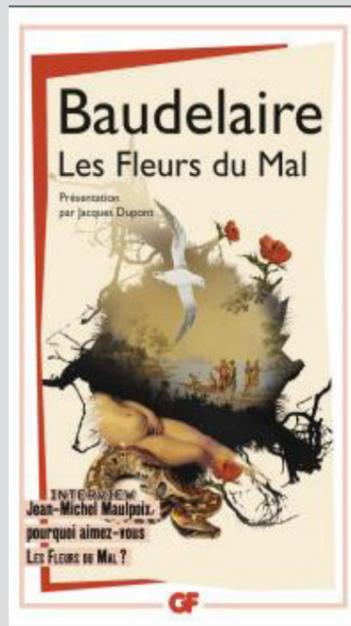
Coin littéraire

« Les Fleurs du Mal », Charles BAUDELAIRE

Nous sommes en 1856. Un nom euphonique, un nom hérissé et bariolé de gloire entre en coup de vent dans le paysage littéraire français : Charles Baudelaire, le plus dandy des poètes du 19ème siècle vient de parapher son premier recueil de poème révolutionnaire baptisé « **Les Fleurs du Mal** ». Un livre contenant l'ADN des œuvres futures des symbolistes et qui sera, dès sa sortie, condamné en justice pour outrage aux mœurs de la France hypnotisée par les drogues célestes de l'Eglise catholique reconnue dans le temps intouchable. Quelques mois avant lui, doit passer dans le box des accusés Gustave Flaubert l'auteur de **Madame Bovary**. En effet, dans **Les Fleurs du Mal**, le poète dont la venue au monde pousse « sa mère épouvantée et pleine de blasphèmes » à crisper « les poings vers Dieu qui la prend

en pitié » met à nu « la sottise, la bêtise, le péché, la lésine, » qui « occupent nos esprits et travaillent nos corps ». A vrai dire, Baudelaire, le poète qui, de son aveu, a passé toute sa vie à apprendre à bien écrire une seule phrase française, est doté d'un œil observateur de la nature humaine bourrée de souillures contradictoires à l'esthétisme baudelairien qui chante le charme envoûtant des soleils qui sont « beaux dans les chaudes soirées ! » ou la ténébreuse beauté de sa maîtresse Jeanne Duval curieusement pute et mulâtresse, selon l'appellation de l'époque.

La vérité profonde de la poésie de Baudelaire tourne le dos au monde extérieur pour mieux sonder le point d'aveuglement de l'auteur qui ne contemple l'extérieur que pour mieux se connaître. D'ailleurs ce narcissisme transpire de cet aveu de Baudelaire qui



dit : « qu'importe ce que peut être la réalité placée hors de moi, si elle m'a aidé à vivre, à sentir que je suis ce que je suis. » Et le résultat de cette radiographie ou de cette odyssee en soi-même révèle in fine à Baudelaire une vie riche en « miasmes morbides » qu'en vertu : « je

suis un vieux boudoir plein de roses fanées/Où gît un fouillis de modes surannées, /Où les pastels plaintifs et les pâles Boucher, /Seuls respirent l'odeur d'un flacon débouché. »

Foncièrement, Baudelaire est un homme en constante tête-à-tête avec

l'angoisse qu'il nomme « spleen ». Et ce spleen, au dire de Jean-Paul SARTRE, vient de ce qu'il n'a pas « la jouissance intime de sa propre originalité ». Le poète surendetté mourra dans la misère et le dénuement total sans oublier de désigner la Vénus noire Jeanne Duval qui le soustrait un tant soit peu de son angoisse existentielle comme légataire de ses biens, des biens moins résistants à la rouille du temps que les vers immortels que lui a consacrés Baudelaire dans **Les Fleurs du Mal** : « Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses, /Ô toi, tous mes plaisirs ! ô toi, tous mes devoirs ! /Tu te rappelleras la beauté des caresses, /La douceur du foyer et le charme des soirs, /Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses ! »

Oscar SEKAYA

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI-TOGO

ELECTIONS **2018** LEGISLATIVES

CAMPAGNE ELECTORALE

DU **04 AU 18** DECEMBRE 2018

#ElectionsTg2018 **Togolais, viens, bâtissons la cité !**

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI-TOGO

ELECTIONS **2018** LEGISLATIVES

CAMPAGNE ELECTORALE

DU **04 AU 18** DECEMBRE 2018

#ElectionsTg2018 **Togolais, viens, bâtissons la cité !**

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 300 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

EDITORIAL

L'ogre face aux nains

Les fronts sont ouverts au Togo et l'inquiétude s'en va grandissante à tous les niveaux et chaque jour qui se lève rapproche plus le pays du précipice. Les élections législatives qui s'annoncent dangereuses pour le 20 décembre réveillent les vieux démons. Le combat ouvert sur deux principaux fronts entre autres les pro-législatives et ceux qui sont contre ce scrutin qualifié de coup de force électoral.

Le combat à tous les niveaux est donc déséquilibré et s'apparente à une lutte entre ogre et nains où les victimes sont connues d'avance. Sur le premier front la campagne électorale illustre à merveille le désastre que réserve le parti au pouvoir à ses challengers particules et inconnus indépendants qui finalement s'affichent en accompagnateurs de l'ogre. Pour nombre d'entre ces derniers, l'intérêt pécuniaire reste l'élément motivateur. Par contre, d'autres par principe démocratique, sont au front pour se tailler une place sur l'échiquier politique avec le grand risque de se voir vomis par le peuple. La chute pour ces derniers sera fatale et plus retentissante que particules et indépendants qui sont à un bal masqué.

Sur le second front, où l'on retient son souffle, c'est la lutte pour empêcher la tenue des législatives. Les victimes de la danse macabre se comptent déjà, car l'ogre commence par avaler les enfants. Même si le combat reste déséquilibré à ce niveau aussi, ce combat est plus relevé et met à mal l'avenir politique de l'ogre traqué de toutes parts par partis politiques, société civile, communauté religieuse. Cette bataille semble la plus redoutée aux yeux de tous au point de voir la communauté internationale se mêler à la danse. Les cris de détresse pour arrêter l'hémorragie seront-ils écoutés par le Chef de l'Etat ? C'est en somme la grande interrogation qui taraude l'esprit des populations et même de certains candidats aux législatives, conscients du danger qui guette le pays. En mauvaise escorte, ils n'hésitent pas dans l'intimité du puzzle à dénoncer, la nuit, le coup de force et de justifier au grand jour la nécessité de faire aboutir le processus.

A ce bal masqué, on peut donc s'attendre à tout : à une volte-face, à un report ? À un revirement de situation comme à l'aboutissement heureux ou malheureux du coup de force ? Pour l'heure, l'ogre mène la danse mais jusqu'à quand ?

Isaac Tonyi

**Samedi meurtrier à Lomé et à Sokodé
Encore des morts inutiles**

Samedi 10 décembre. La tension a monté d'un cran dans le pays. Sur appel de la Coalition des 14 formations politiques (C14), les populations ont bravé l'interdiction du gouvernement, en manifestant contre la tenue des législatives, le 20 décembre. Mais en face, l'exécutif a usé de gros moyens. A Lomé comme à Sokodé, les manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre et de sécurité, appuyées par l'armée. Et l'histoire se répéta. Malheureusement. Quatre morts dont deux à Lomé et deux à Sokodé. Des morts et blessés inutiles dont n'a plus besoin le Togo, dans sa marche vers le développement.

Elle le dit de vive voix. Elle usera de tous les moyens légaux pour empêcher la tenue des législatives, projetées sur le 20 décembre. Et le canal le plus approprié pour la Coalition des 14 formations politiques (C14) reste la mobilisation populaire. Caravanes de

campagne. Mais c'est sans compter avec la détermination des manifestants qui ont tenu à leur agenda. Malheureusement, les événements qui s'en suivront ne sont guère satisfaisants.

Barricades, pneus brûlés sur les

...le Chef de l'Etat avait promis, il y a quelques années, que plus jamais, aucun Togolais ne verserait son sang à cause de la politique. Aujourd'hui, tout donne l'impression que les propos de Faure en 2005 et en 2007 ne sont que de vains mots,...

sensibilisation dans les rues de Lomé et de l'intérieur du pays, prières musulmanes et cultes à l'intention du pays, puis dix (10) jours de marches synchronisées...telles sont les grandes lignes des actions d'envergure déroulées par Brigitte Kafui Adjamagbo et ses camarades de lutte pour empêcher le "coup de force électoral", en préparation, du gouvernement. Mais la suite n'aura été que fâcheuse.

Samedi meurtrier à Lomé...

Aux premières heures de la journée de samedi, tous les traditionnels points de ralliements de la C14 étaient bouclés. Les forces de l'ordre et de sécurité, appuyées par l'Armée sont visibles partout, armes au poing. Pendant ce temps, d'autres sillonnent les artères, en patrouille. Bref, c'est un dispositif répressif impressionnant déployé par l'exécutif pour empêcher la C14 de dérouler sa contre-

artères, tentatives de blocages des principales routes, gaz lacrymogènes, courses-poursuites...autant de scènes aux conséquences dramatiques. A Lomé, la banlieue nord de Lomé, notamment Agoè Zongo, a été le champ de bataille le plus mouvementé. Deux (02) morts dont un mineur, un apprenti mécanicien, fauché par une balle assassine, alors même que la pauvre victime, âgée de 11 ans, se retrouvait à son atelier, loin des sites de manifestations.

...Et à Sokodé

A Sokodé, la journée aura également été dramatique. L'on annonce officiellement deux (02) morts, des blessés et plusieurs dégâts matériels dénombrés dont le caillassage des véhicules de campagnes du parti présidentiel, Union pour la République. Somme toute, quatre Togolais ayant perdu la vie, au nom de la politique. Une situation mal-

heureuse et malencontreuse aux conséquences fâcheuses dont on aurait pu épargner le Togo et les Togolais qui ont déjà payé le lourd tribut. Surtout que le Chef de l'Etat avait promis, il y a quelques années, que plus jamais, aucun Togolais ne verserait son sang à cause de la politique. Aujourd'hui, tout donne l'impression que les propos de Faure en 2005 et en 2007 ne sont que de vains mots, puisque la succession des événements viendra déchanter tous.

Les explications du Gal Yark

Faisant le point des événements survenus dans le pays, lundi sur la télévision nationale, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a tenu à faire certaines précisions. Surtout sur les supputations qui avaient cours sur la présence ou non sur le terrain du Chef d'Etat-major des FAT, le Gal Félix Abalo Kadangha.

Pour le ministre en charge de la Sécurité, l'occupant du pick-up noir perçu dans une vidéo devenue virale sur la toile était, bel et bien, le Chef d'Etat-major des FAT. Mais, a-t-il précisé, sa présence sur le terrain n'a rien à voir avec les décès enregistrés. «Le Chef d'Etat-major Général des Armées Togolaises, dans le cadre d'un suivi des éléments en mission de maintien de l'ordre, a parcouru les zones de manifestations ce samedi 08 décembre 2018. A l'étape de Togblékopé qu'il traversait, il s'est retrouvé en face de manifestants qui brûlaient des pneus. Il a fait retourner son cortège et dans la manœuvre, son garde du corps, vu le contexte et l'ambiance a sorti son arme dans un élan de protection de son chef qui lui ordonna immédiatement de la ranger. Ce qu'il fit. Aucun tir d'arme donc n'a été enregistré », a expliqué le Gal Yark Damehame sur la TVT.

Et de poursuivre en annonçant que « le gouvernement a instruit pour l'ouverture d'une enquête afin de lui permettre d'avoir une idée claire de ce qui s'est produit. Le gouvernement a pris toute la mesure de la situation et promet des sanctions ».

Magloire TEKO

ARRÊT SUR IMAGES

"Jeu" dangereux !

Ils sont légion, les taximen qui, dans leur quête du pain quotidien, font au jour le jour le trait d'union entre Lomé et ses faubourgs d'une part et le pays profond d'autre part. Mais l'habitude est que la surcharge qui s'avère une entorse gravissime au décret gouvernemental du 13 avril 2010 interdisant ledit phénomène fait toujours son chemin sur nos routes.

En tache d'huile, les photos ci-contre. Elles font la lumière sur la coupable et crasseuse ignorance de ces conducteurs qui mettent en danger et leur propre vie et celle des passagers et usagers de la route. Qui plus est, ce taxi n'est pas habilité à charger un tel poids ou surpoids. Au nom de l'incivique, soit outrancière de gain du taximan, il a délibérément usurpé le travail dévolu au taxibagage. « Le pays dans lequel n'existe pas d'oracle pour prédire le danger, c'est l'homme même qui prend ses précautions », dit un proverbe Ewé. Ledit proverbe doit freiner le penchant à la surcharge des routards professionnels, si on sait que les centres de



santé moyenâgeux du Togo ne sont pas à même de pourvoir des soins efficaces aux éventuelles victimes d'accidents qui clament souvent par faute de prise en charge diligente.

Pour couper les ailes à ce virus qui empoisonne la sécurité routière, le gouvernement togolais pour sa part, doit être à che-

val entre l'application de la législation régissant la circulation routière, et l'abolition des pots-de-vin, une pratique illégale permettant aux agents indécents de soutirer de l'argent aux usagers de la route sans les verser au trésor public. Ceci en violation flagrante de la loi.

Oscar SEKAYA

Législatives du 20 décembre 2018

Moyen-Mono gonflée à bloc derrière Unir

Ouvertes depuis le 04 décembre dernier, les campagnes électorales, dans la perspective des législatives du 20 décembre, se poursuivent sur toute l'étendue du territoire national. A Tohoun, dans la préfecture du Moyen-Mono, les populations, guidées par le cœur, se mobilisent derrière le parti Union pour la République (UNIR), porté à bout de bras par Victor James Sossou et ses colistiers.

Le lundi 10 décembre dernier, Tohoun, le chef-lieu de la préfecture du Moyen-Mono, a connu une ambiance festive. Un grand meeting d'information et de sensibilisation riche en couleurs au cours duquel, les candidats du parti Union pour la République

ple Adja. Une communauté reconnaissante et gonflée à bloc derrière ses fils candidats à qui elle promet, d'ores et déjà, une victoire écrasante devant offrir, au soir du 20 décembre, les deux sièges à Unir dans le prochain parlement.



Le candidat Victor James Sossou et ses colistiers

vue de permettre la poursuite des chantiers entrepris, notamment l'aménagement de la route Tohoun -Atakpamé, Kpéképéléme -Nangbéto.

«Faure Gnassingbé a réalisé pour le Moyen-Mono, ce qu'il n'a pas encore fait ailleurs et nous devons nous unir derrière lui et lui donner les moyens à l'Assemblée Nationale de dérouler son projet de société », a, d'entrée, fait savoir le candidat Victor James Sossou, très satisfait de la mobilisation des populations et surtout leur engagement à donner carte blanche à la liste Unir. «C'est le message de la raison, tout simplement. C'est le cœur qui guide les pas », a-t-il ensuite expliqué. Et de poursuivre en grand conquérant. «Nous considérons que dans le Moyen-Mono, on n'a plus besoin de faire campagne pour Faure Gnassingbé. Il a déjà fait ses preuves et ce n'est plus le moment de tergiverser. Faure a déjà labouré, nous avons les preu-

ves de ses efforts et nous ne doutons pas de sa bonne moisson qu'est la victoire. Nous allons donner la majorité absolue à UNIR dans le Moyen-Mono ».

Tout comme James Victor Sossou, ses colistiers ont, tour à tour, décliné les grandes

d'eau, de l'électricité, de l'assurance maladie, la réhabilitation des routes et pistes, ...entre autres, projets dont est grande bénéficiaire, la préfecture du Moyen-Mono.

Occasion pour le Prof Sodokin Koffi de décliner à la population, l'ambitieux Programme National de Développement (PND) qui, a-t-il expliqué, offrira à terme, plus d'ouverture et d'opportunité d'emploi aux jeunes, qui occupent une place de choix dans ce plan de développement quinquennal auquel tient le Président de la République qui ne ménage aucun effort pour sa mise en œuvre.

Ce grand meeting de



Les candidats ovationnés à leur arrivée au meeting

lignes de la politique de développement entreprise depuis quelques années déjà par le Chef de l'Etat et qui méritent amplement d'être appréciées et poursuivies. Il s'agit notamment des crédits aux femmes, aux paysans, aux artisans, des projets d'adduction

sensibilisation du parti Unir s'est achevé dans une ambiance de fête, entretenue par des artistes de la chanson comme Master Popa, Max Fire, Djifason, le comédien Gogoligo et d'autres artistes de la crue locale.

Magloire TEKO

«Nous considérons que dans le Moyen-Mono, on n'a plus besoin de faire campagne pour Faure Gnassingbé. Il a déjà fait ses preuves...», James Victor Sossou

que (UNIR), James Victor Sossou, Sémondji Mawussi Djossou, Professeur Koffi Sokodin et Roger Ametowoyona Daide, les porte-étendards de l'Unir aux législatives du 20 décembre, se sont entretenus avec leur base.

Cette opération de charme au travers de laquelle les mérites du parti présidentiel devraient être exposés et vantés aux populations, s'est vite muée en véritables moments de communion et de gaieté pour le peu-

« Nous promettons de voter 100% UNIR le 20 décembre prochain. Cela témoignera de toute la reconnaissance de la préfecture de Moyen-Mono au Président de la République pour toutes ses multiples œuvres à notre faveur, notamment la route Notsé- Tohoun- Frontière Bénin », a laissé entendre, à l'allure d'un plébiscite, le chef canton de Tohoun, Togbui Adjavivi XI. Ce dernier s'est engagé, au nom de toute la population, à porter à la victoire UNIR. Ceci, en

Plat de résistance pacifique pour empêcher la tenue des législatives

Prières, expression culturelle et échange citoyen au menu

L'unanimité autour de la tenue des élections législatives du 20 décembre prochain devient une chimère. Les voix continuent par s'élever contre ce scrutin électoral que beaucoup qualifient de coup de force. C'est dans cette droite ligne que s'inscrit le mouvement des Forces vives "Espérance au Togo" qui entend intensifier les actions après les manifestations de rue de la C14 qui ont dégénéré. Un plat de résistance pacifique, auquel toutes les forces vives de la nation ont été invitées, a été concocté à cet effet. Le buffet commence ce matin.

« Durant ces prochaines semaines cruciales pour l'avenir de notre pays, le Mouvement des Forces Vives Espérance pour le Togo propose aux citoyens de participer à trois types d'action de résistance : la prière, l'expression culturelle, et l'échange citoyen », lit-on dans la déclara-

tion liminaire dudit mouvement lors de sa sortie médiatique. Le ton de ces trois types d'action sera donné ce matin avec une messe dite en la paroisse des Sts Martyrs de l'Ouganda, s'en suivront demain vendredi la prière musulmane à la mosquée de Cacavéli et l'expression culturelle qui regroupe dans la même journée à l'Agora Senghor, des chorales et des artistes engagés. Le point d'orgue de ces actions d'envergure sera le grand rassemblement citoyen pour la résistance au bas-fond du collège St Joseph dans la journée du dimanche 16 décembre qui ouvre le bal avec le culte protestant au collège Protestant.

Ces différentes actions, selon le Mouvement des Forces Vives Espérance pour le Togo, ne sont que la suite logique des déclarations antérieures en date du 04 septembre, du 20 octobre et du 15 novembre ainsi que du



Rvd Père, Pierre Channel Afognon, Coordonnateur Mouvement Citoyen Espérance pour le Togo

message de la conférence des Evêques du Togo, le 15 novembre, celui des Eglises Evangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo le 03 décembre enfin des cadres musulmans du Togo le 06 décembre dernier, dif-

férents messages qui exigent les réformes avant les élections.

« Une analyse des derniers événements, relève le mouvement des forces vives Espérance au Togo dans sa déclaration liminaire, conduit au

constat que le gouvernement a inventé des subterfuges pour entraver la mise en œuvre de la feuille de route. » « Par différents types de blocage et de ruse, poursuit-il, il a cru qu'il pouvait ne pas opérer les réformes institutionnelles et constitutionnelles avant d'organiser les élections qui étaient pour lui le seul objectif autour d'une date devenue fêliche, le 20 décembre ».

Le mouvement des Forces Vives Espérance pour le Togo invite donc la nation entière, partis politiques, société civile et populations à soutenir ces initiatives qui luttent contre le coup de force électoral en préparation et se dit prêt à soutenir toute initiative de "résistance au régime dictatorial" dès lors que l'initiative est conforme au principe de la non-violence.

Isaac Tonyi

Au rapport, mon Général !

Depuis le samedi 8 décembre 2018, la mort par balle réelle ou par chevrotine (c'est selon la version officielle et celle de l'opposition), d'un apprenti mécanicien de 11 ans dans la préfecture d'Agoè défraie la chronique. Le pauvre aurait été abattu à bout portant dans des circonstances pour le moment non élucidées. Puisque, selon le gouvernement, il a succombé aux tirs des individus se trouvant à bord d'un véhicule 4X4 non immatriculé alors que les témoins mettent plutôt en cause le Chef d'Etat-Major des Armées (CEMA) des Forces Armées Togolaises (FAT) Félix Abalo Kadangha qui circulait dans les parages au moment des faits, dans un véhicule Pick-up de marque Dodge immatriculé AY 0879 TG, un détail qui n'avait nullement été mentionné dans le communiqué du gouvernement. Il a fallu attendre la déclaration du Gal Yark Damehame, ministre de la sécurité et de la protection civile, pour avoir, de source officielle, cette confirmation. Sans entrer dans le débat qui consiste à savoir si c'est le CEMA qui a tiré ou donné l'ordre de le faire (ce qui constitue une autre paire de manches), nous nous posons la question de savoir : que cherchait cet officier général des FAT et non des moindres dans un théâtre de maintien d'ordre au cours d'une manifestation publique ?



Le Gal Félix Abalo Kadangha, n'est pas n'importe qui. Réputé valeureux officier connu pour ses loyaux services à l'armée, il a gravi les échelons au rythme des formations à l'étranger et de la discipline. Pour beaucoup, il est le type sympa, parfait des officiers généraux togolais. Il a évolué, selon certaines sources, pendant longtemps dans les bonnes grâces d'un

...le CEMA n'a pas pour mission de sortir sur le terrain, lors des manifestations publiques à caractère politique, des forces de l'opposition ou de la société civile et encore moins, lors d'une campagne électorale. Il n'a pas à jouer le rôle du ministre de la sécurité.

Kpatcha Gnassingbé, Directeur Général de la SAZOF, puis, ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants avant que, sous les ordres de la hiérarchie, il soit amené à porter le coup d'estocade à ce dernier en 2009. A l'époque, il assurait le commandement du camp FIR. Depuis le 27 décembre 2013, le Colonel Félix Kadangha qui est passé au grade de Général de

Division, est nommé à la tête de l'Etat-Major général des FAT.

D'après le ministre Yark Damehame, le Chef d'Etat-Major général des FAT était sorti le jour-là pour vérifier l'efficacité du dispositif sécuritaire sur le terrain, comme il le fait à l'accoutumée. Cette façon pour le ministre de la sécurité de présenter les choses, pose problème à une partie de l'opinion publique et certains spé-

cialistes de la sécurité dans la mesure où, non seulement le portefeuille de la sécurité au Togo ne se trouve pas aux mains du Gal Kadangha.

Maintien d'ordre et sécurité

En effet, dans un contexte de paix civile, la notion de maintien de l'ordre équivaut à assurer la sécurité des commu-

nautés et des individus. Dans celui d'un rassemblement de personnes, spontané, organisé ou subi, le terme de « maintien de l'ordre public » (MO) définit surtout l'action de la force publique pour faire respecter la loi et pour assurer ou rétablir la continuité des différentes activités d'une collectivité : vie sociale, administration, gouvernement, commerces et services.

D'après nos informations, le maintien de l'ordre public, une notion générique qui renvoie au rétablissement et au maintien de l'ordre, constitue l'une des missions essentielles de la gendarmerie nationale et de la police. **Conventionnellement, le maintien de l'ordre s'attache à limiter les blessures infligées aux délinquants et à ne pas causer de mort. Cela implique donc : l'utilisation d'armes non mortelles ; la définition de tactiques spécifiques ; des intervenants formés à ces tactiques spécifiques et équipés.**

Et pour finir, dans une démocratie, l'usage de la force ou des armes est soumis à l'autorisation de l'autorité civile.

Les prérogatives d'un Chef d'Etat-Major des armées

Le Chef d'Etat-Major

des Armées (CEMA) a pour mission d'assister le ministre des Armées dans ses attributions relatives à l'emploi des forces. Il est responsable de l'emploi opérationnel des forces. Sous l'autorité du président de la République togolaise et du Gouvernement, et sous réserve des dispositions particulières relatives à la dissuasion, le Chef d'Etat-Major des armées assure le commandement des opérations militaires. Il est le conseiller militaire du Gouvernement.

Sous l'autorité du ministre de la Défense, il est responsable :

1. De l'organisation interarmée et de l'organisation générale des armées ;
2. De l'expression du besoin en matière de ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmés ;
3. De la définition du format d'ensemble des armées et de leur cohérence capacitaire ;
4. De la préparation et de la mise en condition d'emploi des armées. Il définit les objectifs de leur préparation et contrôle leur aptitude à remplir leurs missions. Il élabore les doctrines et concepts d'emploi des équipements et des forces ;
5. Du soutien des armées. Il en fixe l'organisation générale et les

objectifs. Il assure le maintien en condition opérationnelle des équipements ;

6. Du renseignement d'intérêt militaire. Il assure la direction générale de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire et a autorité sur la direction du Renseignement militaire ;

7. Des relations internationales militaires.

Que dire, sinon que dans ce dossier, la flagrante de l'usurpation de compétence et l'inobservance des règles conventionnellement admises du métier, crèvent l'œil ? Comme on le voit, le CEMA n'a pas pour mission de sortir sur le terrain, lors des manifestations publiques à caractère politique, des forces de l'opposition ou de la société civile et encore moins, lors d'une campagne électorale. Il n'a pas à jouer le rôle du ministre de la sécurité. Sous d'autres cieux, un Chef d'Etat-Major des Armées qui se rend coupable d'une telle faute lourde doit un rapport d'explication à sa hiérarchie, et par la suite tirer les conséquences de son inconduite pour rendre le tablier lui-même. Mais faute pour le mis en cause de l'avoir fait, il appartient au Chef suprême des armées de prendre ses responsabilités.

Loiclas

Finances publiques

Le FMI octroie 35 millions de dollars au Togo

Le Togo bénéficie de nouveau d'un décaissement du Fonds Monétaire International. L'annonce a été faite le lundi dernier lors du conseil d'administration du FMI. D'un montant de 35 millions de dollars, ce décaissement est le quatrième du genre dont bénéficie le Togo dans le cadre du programme triennal soutenu par une Facilité Elargie de Crédit.

L'institution de Bretton Woods indique que « le rende-

ment du programme a été satisfaisant. Tous les critères de rendement quantitatifs et trois des cinq repères structurels ont été respectés. L'achèvement de l'examen permet le décaissement de 25,17 millions de DTS (environ 34,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements depuis le début de l'accord à 100,68 millions de DTS (environ 139,5 millions de dollars).

Plus d'un an après le

démarrage du programme, le Fonds estime que l'économie togolaise montre des signes de stabilisation naissante, malgré « un environnement difficile » en raison des manifestations socio-politiques, selon l'institution.

Le FMI salue les efforts de l'Etat togolais pour ramener la dette publique à des niveaux viables et faire progresser les réformes budgétaires. Néanmoins le FMI invite les autorités à rester fidèles à leur programme d'ajus-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

tement macroéconomique et de réformes, afin de se prémunir des dérapages. L'institution de Bretton Woods n'a pas passé sous silence la privatisation des deux banques publiques notamment l'UTB et la BTCL. Elle s'est dite convaincue que la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sera importante pour faire en sorte que la privatisation soit conforme aux meilleures pratiques internationales.

Craignant d'éventuels affrontements et une effusion de sang au Togo Mgr Kpodzro plaide pour le report des législatives

Pour sa seconde sortie, depuis le début de la crise politique actuelle, l'Archevêque Emérite de Lomé, Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, s'est à nouveau adressé au Président de la République. Craignant d'éventuels affrontements et un bain de sang si les législatives sont maintenues dans les conditions actuelles, l'Homme de Dieu en appelle vivement à la diligence et au courage de Faure Gnassingbé pour le report de l'échéance du 20 décembre.

Les appels en faveur du report des législatives du 20 décembre prochain se multiplient. Après la Conférence des Evêques du Togo, les Eglises Presbytérienne et Méthodiste du Togo, le Mouvement des Forces vives Espérance pour le Togo, l'Association des cadres musulmans du Togo, une autre voix non des moindres s'élève encore pour demander le report du scrutin dont la campagne électorale a cours à travers le pays. Il s'agit de l'Ar-

chevêque Emérite de Lomé, pour s'adresser, pour une seconde fois, au Président de la République. « Monsieur le Président de la République, cher fils...Laisse-moi te dire que tu as aujourd'hui la grâce de présider aux destinées du peuple togolais », a-t-il, avant tout, indiqué. Et de poursuivre en plaidant pour le report des prochaines élections législatives qui, si elles sont maintenues dans les conditions actuelles sans les réformes politiques prévues, augurent des len-



L'Archevêque Emérite de Lomé, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro

a notamment affirmé l'Archevêque Emérite de Lomé.

Pour l'Homme de Dieu qui n'est plus à présenter aux Togolais, vu son parcours dans le processus de démocratisation du Togo, le 20 décembre ne saurait être imposé par qui que ce soit comme une date fétiche au

maine étant sacrée, le Seigneur Dieu ne saurait rester sourd à une énième effusion de sang des fils et filles de ce pays », a précisé Mgr Philippe Fanoko Kpodzro.

Convaincu de la pertinence de sa démarche, l'ancien président de la CNS rappelle au Président de la République, les

que je vous dois, la meilleure solution que je propose est d'accueillir l'alternance politique comme une réalité normale et salutaire pour toute une nation. Tu auras le mérite d'avoir sauvé le peuple togolais de la grande violence aux conséquences indescriptibles. Il n'est pas trop tard de bien faire. Je t'encourage à aller dans ce sens pour le bien de nous tous », a conseillé l'Homme de Dieu.

Ce dernier n'a pas oublié d'encourager la Coalition des 14 formations politiques (C14) et les organisations de la société civile qui, contre vents et marées, tiennent le bon bout dans la lutte pour un Togo plus démocratique. « Tenez bon et allez au large ! Que Dieu vous bé-

Pour l'Homme de Dieu qui n'est plus à présenter aux Togolais, vu son parcours dans le processus de démocratisation du Togo, le 20 décembre ne saurait être imposé par qui que ce soit comme une date fétiche au détriment du bien commun et dans l'intérêt supérieur de la nation togolaise, soutient-il en craignant d'éventuels affrontements entre Togolais et une effusion de sang qui, sans nul doute, susciteront la colère de Dieu sur les éventuels auteurs. « Chaque vie humaine étant sacrée, le Seigneur Dieu ne saurait rester sourd à une énième effusion de sang des fils et filles de ce pays », a précisé Mgr Philippe Fanoko Kpodzro.

chevêque Emérite de Lomé, Philippe Fanoko Kpodzro.

Emu par les dernières évolutions de l'actualité sociopolitique qui ont fait couler le sang au Togo, l'ancien président de la Conférence Nationale Souveraine, est sorti de son silence

demains incertains. « Je voudrais te demander, implorant le Grand Dieu, notre Père très miséricordieux, en toute humilité, d'user courageusement de toutes prérogatives pour proposer un nouveau calendrier réaliste et consensuel en vue des élections »,

détriment du bien commun et dans l'intérêt supérieur de la nation togolaise, soutient-il en craignant d'éventuels affrontements entre Togolais et une effusion de sang qui, sans nul doute, susciteront la colère de Dieu sur les éventuels auteurs. « Chaque vie hu-

vertus de l'alternance politique qu'il souhaite de tous ses vœux pour un Togo démocratique. « Cher fils, avec tout le respect

nisse ! », a notamment laissé entendre l'Archevêque Emérite de Lomé.

Magloire TÉKO

15^{ème} Foire Internationale de Lomé

Que retenir ?

La 15^{ème} édition de la Foire internationale de Lomé est rentrée dans l'histoire le 10 décembre dernier. Placée sous le thème « La chaîne de valeur, vecteur du progrès économique », cette rencontre a une fois encore tenu ses promesses. A l'heure du bilan, il convient de retenir que la 15^{ème} édition a enregistré 271.666 visiteurs contre 266.894 l'année passée. Le dernier week-end de la fin a enregistré à lui seul 100.000 visiteurs. 975 exposants dont 220 venus de l'extérieur étaient présents sur le site contre 820 l'année passée. Cette foire a été aussi marquée par plusieurs rencontres d'affaire. Au total 290 rencontres ont eu lieu entre 55 entreprises et des entreprises étrangères. Ces différentes rencontres ont vu l'implication de



Le CETEF au dernier jour de la Foire

155 participants.

Pour Johnson Kuéku-Banka, directeur du CETEF, « Tout s'est bien passé. Les expositions ont été faites dans le temps et les visiteurs ont massivement fait le déplacement. La programmation de nos activités

a été réalisée et exécutée au niveau de l'organisation ; nous ne pouvons que nous réjouir », a-t-il souligné.

Notons que la 16^{ème} foire internationale de Lomé se tiendra du 22 novembre au 9 décembre.

IT

L'OEIL DU CITOYEN

Un fait de société vous paraît anormal, dans vos services, quartiers, villes ou villages, préfectures ou régions.

Vous voudriez bien le porter à la connaissance de l'opinion.

Chers lecteurs et citoyens, nous vous offrons le canal idéal.

Contactez nous, par WhatsApp, au **90 20 36 51** ou au **91 44 38 79**.

Flambeau des Démocrates se fera le devoir de porter haute, votre voix, dans ses colonnes, dans la rubrique « L'œil du Citoyen ».

L'action citoyenne en faveur de la bonne gouvernance et du développement intégral, c'est ton affaire, c'est votre affaire, c'est notre affaire.

Flambeau des Démocrates, ni griots serviles, ni critiques stériles, nous sommes journalistes.

La Rédaction !

Pour une meilleure sécurité routière

PROTECT'ASSUR voit le jour !

Protectrices Assurance, en collaboration avec le Groupe Togolais d'Assurance (GTA C2A), a lancé, le vendredi 7 décembre dernier à Lomé, le produit PROTECT'ASSUR. Cette cérémonie de lancement, tenue au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), a connu la présence des autorités, des conducteurs de taxis-moto et des journalistes.

Finis les éprouvants moments de souffrance infligée par la route aux usagers de la route. Des victimes, le plus souvent, laissées à elles-mêmes, soit par manque de moyens, soit par l'irresponsabilité des structures d'assurance. Aujourd'hui, le Produit PROTECT'ASSUR vient apporter une solution aux usagers qui éprouvent des difficultés à se faire indemniser par les assureurs.

Porté par la structure Protectrices Assurance, en partenariat avec GTA C2A, ce produit qui couvre les dommages corporels subis par l'assuré suite à un accident de la circulation, a un double avantage. D'une part, il est un produit simple et à moindre coût. Et de l'autre, il permet de suivre la victime et défendre ses intérêts auprès de la Compagnie GTA C2A.

D'une prime annuelle de 5000 F, soit 15F par jour, PROTECT'ASSUR qui est d'une durée de douze (12) mois, couvre l'assuré de 500.000 FCFA, en cas d'invalidité totale, et les ayants droit de l'assuré de 500.000 FCFA, en cas de décès. Quant aux frais médicaux consécutifs à un accident, ils sont évalués à 75.000 FCFA.

Comme disposition



Un conducteur de Taxi-Moto recevant son casque et son contrat des mains de José Syméno, PDG de Protectrices Assurance

pratique en cas de sinistres, comme blessures, par exemple, la déclaration de l'accident doit se faire à l'assureur, avec précision de la date, du lieu et des circonstances. En ce qui concerne un cas d'urgence, l'assuré peut payer les soins et se faire rembourser par l'Assureur sur présentation des justificatifs. Mais en cas d'invalidité permanente,

on aura recours au médecin expert pour déterminer le taux applicable pour le paiement de l'indemnité.

Ce produit innovant est ouvert à toute personne exposée à des accidents de la route, aussi bien les conducteurs de motos, de taxis que tout autre usager de la route. « Il n'y a pas meilleure assurance que la pru-

dence », a laissé entendre le PDG de Protectrice Assurances, José Syméno pour qui, être assuré, n'est pas synonyme d'anti-accident. Ainsi, a-t-il donné d'utiles conseils aux usagers de la route, notamment les taxis-moto

boliquement procédé à la remise de casques à un groupe de conducteurs de taxis-moto déjà pris en charge par PROTECT'ASSUR.

L'inscription au produit se fait sur présentation, dans les

« Il n'y a pas meilleure assurance que la prudence », a laissé entendre le PDG de Protectrice Assurances, José Syméno pour qui, être assuré, n'est pas synonyme d'anti-accident.

à toujours s'inscrire dans la dynamique préventive en n'oubliant pas de toujours porter leur casque. « Ce n'est pas parce qu'on est assuré qu'on doit circuler à tombeau ouvert. Prévenir est donc toujours mieux que guérir », a-t-il poursuivi. Et pour donc joindre l'acte à la parole, Protectrices Assurance a sym-

bureaux de la Protectrice Assurances, avec une pièce d'identité sur laquelle figure la photo du souscripteur. A Lomé, elle se fait à l'agence de Protectrices Assurance, située sur le boulevard du 13 janvier, et à l'intérieur, dans tous les bureaux de GTA C2A.

Jaurès KINVI

SYNPHOT Dr Gilbert Tsolenyanou, le nouveau patron !

Le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) a tenu, le samedi 8 décembre dernier, son 5^{ème} Congrès ordinaire. Lequel a permis aux délégués, venus de toutes les sections, de procéder au renouvellement de l'instance dirigeante de ce syndicat. Dr Gilbert Tsolenyanou succède ainsi au Prof Atchi Walla à la tête de ladite organisation syndicale qui compte à ce jour 8500 membres et 3000 sympathisants.

Ils étaient plusieurs congressistes à rallier Lomé. Et la cause était noble. Opérer l'alternance à la tête du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT). Après les travaux, le congrès a placé sa confiance au Dr Gilbert Tsolenyanou, porté au poste de Secrétaire général. Ainsi, ce jeune médecin succède au Professeur Atchi Walla, aux affaires depuis 2012. « Le Synphot, c'est une histoire, une histoire de famille », a laissé entendre Prof Atchi Wala qui a appelé les membres à accompagner le nouveau Secrétaire général à poursuivre la vision de cette organisation syndicale, œuvrer à l'amélioration des conditions de soins au Togo.

Même message délivré par le Prof David Dosseh, premier Président du Synphot qui en appelle aux membres à perpétuer la confiance. « Gilbert seul ne peut pas animer le Synphot. J'appelle tous les camarades à resserrer

les coudes et faire un bloc derrière le nouveau bureau dans ses activités », a-t-il avancé. Et de préciser : « Il n'y a rien de plus important que la confiance. Nous devons absolument faire confiance à nos camarades comme nous l'avons toujours fait. C'est par ce seul moyen que nous saurons surmonter les difficultés qui se dresseront devant nous ». Celui qui était aux affaires de 2005 à 2012 n'a pas manqué d'inviter le nouveau bureau à poursuivre la lutte syndicale, dans la même dynamique que ses prédécesseurs, en mettant un accent tout particulier sur la défense des droits des praticiens hospitaliers.

Mais avant, le congrès s'est penché sur le bilan des activités menées par le bureau sortant et a relevé les difficultés et réussites qui ont jalonné le mandat du bureau sortant. Un exercice leur ayant permis, à en croire le président du Comité d'organisation, Christophe Soulima, de redéfinir de



Dr Gilbert Tsolenyanou, nouveau SG du SYNPHOT

nouvelles lignes, en termes d'idéologie de défense des droits des travailleurs, et des stratégies dans la perspective d'autres défis à relever.

Outre les partenaires d'International Public Service (IPS), ce congrès s'est tenu en présence des centrales syndicales comme la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), représentée par sa Coordinatrice, Dr Nadou Lawson, et la Coordination des Syndicats des Travailleurs du Togo (CSTT), représentée par son Secrétaire général Adjoint, Sylvanus Anani Mortant. Ce dernier n'a pas tari d'éloges à son ancien affilié dont il a salué les efforts dans la défense des droits des travailleurs. « Nous ne sommes pas des adversaires, encore moins des concurrents. Mais nous nous complétons. Nous ne pouvons que nous réjouir du développement et de la réussite

de l'enfant qui a su poser un acte fort que son papa n'a pas su faire », a laissé entendre, M. Mortant. Quant à Nadou Lawson, elle a invité le nouveau bureau à dépassionner les débats, avec les vraies réponses, à la perfection et à toujours porter l'espoir des patients et les communautés dont ils sont quotidiennement au service.

Dr Gilbert Tsolenyanou, nouveau Secrétaire général du Synphot, sans nul doute un autre pion gagnant, à l'image de ses prédécesseurs. Une nouvelle touche qui insufflera, à coup sûr, une nouvelle dynamique à la lutte syndicale de ce syndicat reconnu pour sa ténacité, sa détermination et surtout, le courage de ses responsables syndicaux, toujours à l'écoute permanente de leurs syndiqués.

Jaurès KINVI

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKO (91 44 38 79)

Rédacteurs

Loïcclas

Del-Jo

Magloire Têko

Isaac Tonyi

Correcteurs

Edgar K. DJISSENOU

Edson Dogbè

Stagiaire

Oscar Sékaya

PAO

Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

BOA *Express*

**TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ**



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK 